

Paris,
le lundi 31 octobre 2016

Émetteur : Laurence Sola, chef de projet RH – UcanSS - Smaïl Hammoumi, chef de projet RH – UcanSS
Mail : ressourcesshumaines@ucanSS.fr, Direction du Développement et de l'Accompagnement des Ressources Humaines

Objet : Guide de la mobilité professionnelle

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional,

J'ai le plaisir de vous communiquer en pièce jointe le guide de la mobilité professionnelle, fruit du travail collaboratif entre l'UcanSS et quatre organismes du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de l'expérimentation relative à la mobilité interbranches (voir annexe). Il vise à fournir un outil commun aux salariés, aux managers, et aux services Ressources Humaines, permettant d'appréhender la gestion de la mobilité au sein du Régime général.

Le guide est organisé autour de 8 questions :

- Et si on parlait de mobilité professionnelle ?
- Pourquoi envisager une mobilité ?
- Encore un doute ? faites ce petit quizz !
- Comment s'y prendre ?
- A qui s'adresser ?
- Quels dispositifs pour m'accompagner ?
- Quelles sont mes garanties ?
- Quels outils sont mis à ma disposition ?

Y sont notamment détaillés les outils et dispositifs existants pour accompagner les salariés dans une démarche de mobilité, ainsi qu'un rappel des garanties conventionnelles.

Chaque organisme qui le souhaite pourra personnaliser ce guide d'information, en intégrant les coordonnées des référents RH susceptibles d'accompagner les salariés dans leur démarche de mobilité.

Afin de faciliter son utilisation et son appropriation, le guide sera mis à votre disposition sous différents formats, pour :

- « lecture écran »,
- « impression bureau » : par exemple si vous souhaitez remettre ce document à un salarié, à l'occasion d'un entretien professionnel ;
- « impression modifiable » : ce format vous permet de le personnaliser et d'y inclure les contacts utiles au sein de votre organisme.

Il sera mis en ligne sur le site de l'Ucanss et donc accessible à la totalité des salariés le 21 novembre 2016. Dans l'attente, je vous invite si vous le souhaitez à le communiquer aux collaborateurs susceptibles d'être questionnés par les salariés, afin qu'ils en prennent connaissance en amont.

Pour toute information, je vous invite à contacter Smaïl Hammoumi (mail:shammoumi@ucanss.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Didier Malric

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Expérimentation relative à la mobilité interbranches
- Guide mobilité professionnelle 2016 "Lecture écran"
- Guide mobilité professionnelle 2016 "Impression bureau"
- Guide mobilité professionnelle 2016 "Impression par prestataire externe"